

L'AFPRAL publie le Guide ABC pour accompagner les enseignants dans l'accueil des enfants allergiques ou asthmatiques

A comme Astuce
B comme Bienveillance
C comme Contrôle
D comme Débrouillardise

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'Association Française de Prévention des Allergies, AFPRAL, édite le Guide ABC. Ce document de référence à destination des établissements scolaires et périscolaires de la maternelle au lycée, a pour vocation de les accompagner dans l'accueil bienveillant et sécurisé de l'enfant allergique ou asthmatique.

Il comprend un modèle de Projet d'Accueil Individualisé (PAI), des conseils, l'utilisation optimale des trois stylos auto-injecteurs d'adrénaline disponibles en France, pour accompagner les besoins et nécessité des enfants, mais aussi des enseignants.

L'allergie à l'école, une nécessité d'accompagner des élèves

Maladie chronique, l'allergie se déclare très tôt dans l'enfance. Elle est en constante augmentation depuis 25 ans et prend une place de plus en plus importante dans le paysage scolaire. Les enfants allergiques représentent 2 à 3 élèves par classe. Il est nécessaire de les accompagner jusqu'à l'épreuve du baccalauréat, et au-delà.

La bienveillance des enseignants et le contrôle des allergies dépendent de la bonne compréhension de l'univers de l'enfant allergique ou asthmatique, de ses difficultés et des solutions à mettre en place.

Lorsque les enseignants ne prennent pas en compte la maladie, les résultats scolaires de l'enfant peuvent s'en trouver très perturbés (absentéismes, baisse d'attention, facultés amoindries en période d'examen). Alors que quelques précautions mises en œuvre peuvent permettre à l'enfant d'avoir une scolarité normale, épanouissante, avec les mêmes chances de réussite et sans sentiment d'exclusion et de frustration.

8% des enfants de moins de 15 ans sont allergiques

2 à 3 élèves par classe (toutes allergies confondues)

Le Guide ABC informe le personnel scolaire sur les allergies et l'asthme

La Circulaire interministérielle de septembre 2003 propose l'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) comme cadre de concertation pour organiser l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé dans tous les lieux collectifs. Néanmoins l'accueil des enfants n'est toujours pas optimal et l'AFPRAL reçoit de nombreux témoignages de parents dont les enfants allergiques restent marginalisés à l'école (exclusion cantine, panier repas forcés, privation de fêtes ou de sorties). Ces phénomènes prennent naissance par méconnaissance et peur.

Pour dédramatiser et apporter des informations claires et complètes au personnel scolaire, l'AFPRAL édite le Guide ABC. Celui-ci lui permettra d'accueillir des enfants allergiques ou asthmatiques, sans crainte ni stress, en toute connaissance de cause et en toute sécurité. Ils pourront ainsi, également, répondre à l'obligation de scolarisation des enfants de façon bienveillante et permettre leur réussite scolaire.

Le guide contient :

- un modèle de Projet d'Accueil Individualisé pédagogique (PAI),
- un tableau de gestion des urgences allergiques,
- des conseils spécifiques pour toutes les situations courantes (sport, goûter à l'école, guide pollinique),
- les notices d'utilisation des trois stylos auto-injecteurs d'adrénaline et d'une chambre d'inhalation.

Le guide ABC est destiné aux enseignants et chefs d'établissement, médecins et infirmières scolaires.



Plus d'informations sur : www.afpral.fr



Contact presse : Aurore QUERIAUD - TARA - 01 64 02 08 83 - aq@tara-communication.com



Association à but non lucratif, reconnue et agréée par le ministère de la Santé, **l'Association Française pour la Prévention des Allergies (AFPRAL)** est née en 1991 à l'initiative de personnes allergiques et de parents d'enfants allergiques. L'AFPRAL s'appuie sur un conseil scientifique prestigieux composé de chercheurs, d'allergologues, de diététiciennes. Son objectif : mener des actions de prévention et d'information auprès du grand public. (réalisation de documentations pédagogiques, de recettes, diffusion de conseils personnalisés, forums, la permanence téléphonique, la page facebook et twitter, etc...), mais aussi par des actions de lobbying et de conseils auprès des pouvoirs publics et des industriels.